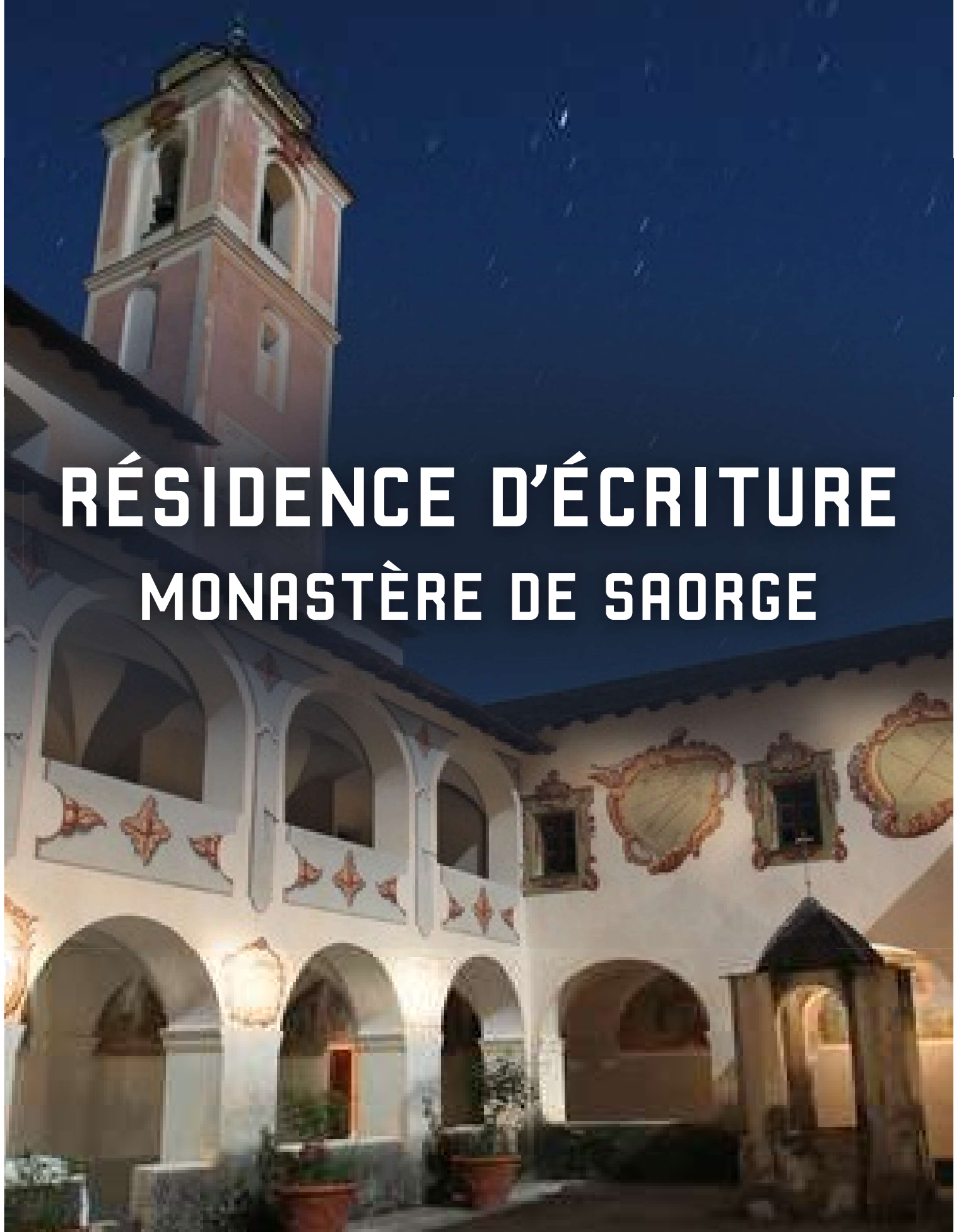


CENTRE DES
MONUMENTS NATIONAUX

RÉSIDENCE D'ÉCRITURE MONASTÈRE DE SAORGE





UN LIEU D'ÉCRITURE ET DE CRÉATION

Ancien couvent franciscain fondé en 1633, le monument est aujourd'hui géré par le Centre des monuments nationaux.

Au cœur de la Vallée de la Roya dans les Alpes-Maritimes, il surplombe le village de Saorge, aux portes du Parc du Mercantour.

Après le départ des derniers Franciscains, en 1988, l'État a souhaité à la fois préserver le monument et le faire revivre dans un mode proche de sa destination originelle.

Le monument est ouvert au public qui peut découvrir le cloître, l'église, le réfectoire et le jardin. Le 1er étage n'est pas accessible à la visite.

Le monastère y abrite dorénavant **une résidence d'écriture et de création contemporaine** qui allie, tout comme dans sa fonction première, solitude et partage.

Le monument accueille des résidents individuels issus d'horizons variés en quête de calme et de concentration.

À certaines périodes prédéfinies, le monastère accueille aussi des compagnies artistiques du spectacle vivant pour des résidences de création.





FONCTIONNEMENT DE LA RÉSIDENCE D'ÉCRITURE

**Cinq résidents peuvent être accueillis
simultanément.**

**La durée des séjours est de 2 semaines à 1
mois, renouvelable.**

**Les arrivées ont lieu entre 10h et 16h
(fermeture à 17h)**

**Le Centre des monuments nationaux met
gracieusement à disposition les lieux de la
résidence.**

**Les frais de transport, de repas et de vie
quotidienne restent à la charge du résident.**

Chaque résident dispose d'une chambre individuelle avec bureau, au sein d'une ancienne cellule monacale avec vue sur la montagne.

Une cuisine équipée, un salon avec terrasse, une bibliothèque et un jardin potager complètent l'espace ouvert aux résidents.

Le catalogue de la bibliothèque est disponible sur le site de Babelio avec la recherche "monasteredesage" à partir de vos identifiants de connexion.

Ces lieux collectifs sont partagés sans contraintes d'horaires, dans le respect de la tranquillité et du travail de chacun.

► Durant son séjour le résident s'engage à contribuer à l'animation du monument, en contrepartie de la mise à disposition des espaces. La date et le cadre de la rencontre seront définis en concertation avec l'administrateur et la chargée d'action culturelle.

► Le projet achevé intégrera obligatoirement la mention suivante:

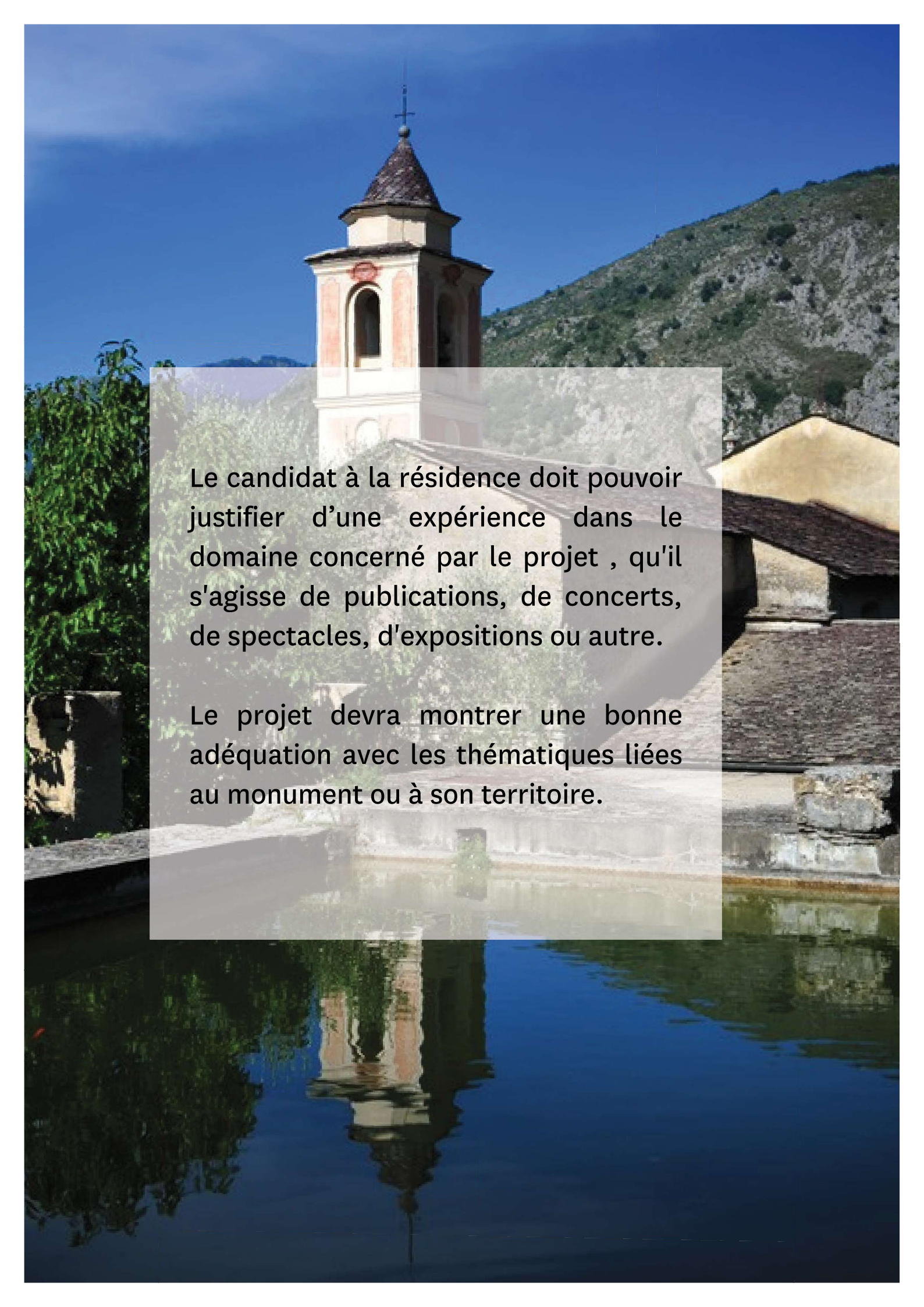
« Le projet a bénéficié d'une résidence au Monastère de Saorge - Centre des Monuments nationaux. »





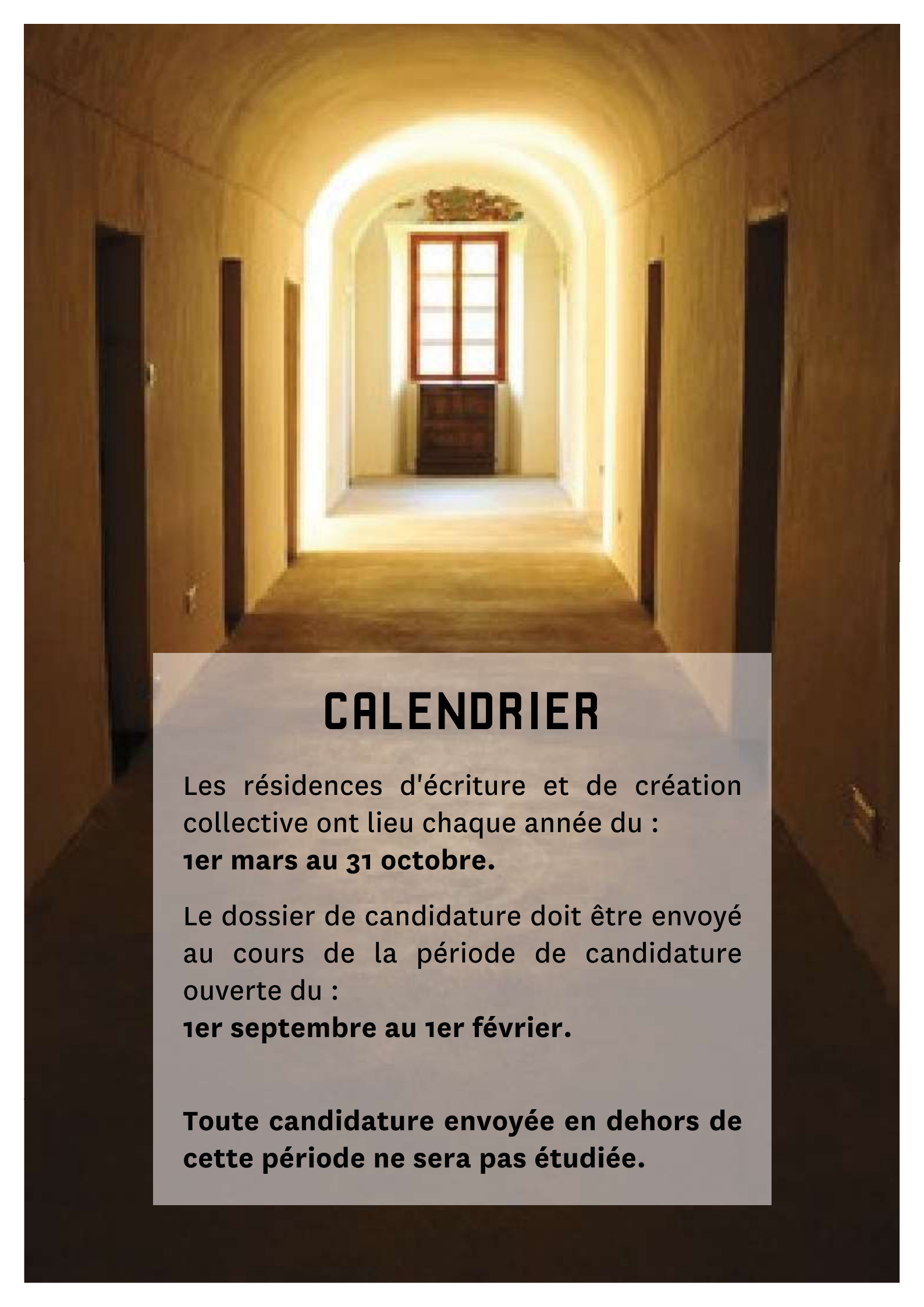
CONDITIONS D'ACCUEIL ET DE SÉJOUR



A photograph of a church tower with a cross on top, reflected in a body of water. The tower is white with a brown roof and a cross on top. The background shows a hill with green vegetation. The water is calm, creating a clear reflection of the tower and the hill. A semi-transparent text box is overlaid on the image.

Le candidat à la résidence doit pouvoir justifier d'une expérience dans le domaine concerné par le projet , qu'il s'agisse de publications, de concerts, de spectacles, d'expositions ou autre.

Le projet devra montrer une bonne adéquation avec les thématiques liées au monument ou à son territoire.



CALENDRIER

Les résidences d'écriture et de création collective ont lieu chaque année du :
1er mars au 31 octobre.

Le dossier de candidature doit être envoyé au cours de la période de candidature ouverte du :
1er septembre au 1er février.

Toute candidature envoyée en dehors de cette période ne sera pas étudiée.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidatures sont à adresser par mail aux adresses suivantes : antide.viand@monuments-nationaux.fr et estelle.arnould@monuments-nationaux.fr

Les pièces à fournir sont les suivantes :

- Formulaire de candidature à télécharger sur le site internet monastere-saorge.fr
- Curriculum Vitae et Lettre de motivation à l'attention de l'administrateur du monument : M. Antide VIAND
- Projet d'écriture en précisant l'état d'avancement du travail sous la forme d'un synopsis ou d'un résumé d'œuvre (4 pages maximum)
- Le cas échéant : copie du contrat d'édition, bourse, subvention

Tout dossier incomplet ne pourra pas être pris en compte.

Les candidats seront informés par mail de la décision concernant leur demande.



INFORMATIONS D'ACCÈS

Saorge est un village de moyenne montagne, situé dans les Alpes-Maritimes, dans la Vallée de la Roya, au Nord de Vintimille, sur la frontière italienne.

Les ruelles de Saorge sont entièrement piétonnes et le village ne peut pas être traversé de part en part.

Le Monastère de Saorge se situe à l'Est du village et ne dispose pas d'un accès direct pour les véhicules.

Depuis le parking en contrebas, l'accès est uniquement piéton, par une montée sur 200m dont les 100 derniers mètres en calade de galets.

Nous vous conseillons de vous équiper de bonnes chaussures et de bagages le plus facilement transportables.



INFORMATIONS D'ACCÈS

Accès routier :

En provenance de Nice : Autoroute A8, jusqu'à l'Italie.

Sortir au péage de Vintimille, et prendre la direction Breil-sur-Roya, Col de Tende.

Remonter la vallée de la Roya, en traversant les villages italiens (Porra, Trucco, etc.) et continuer toujours tout droit jusqu'à Breil-sur-Roya.

Après Breil-sur-Roya, poursuivre tout droit jusqu'à 1er tunnel. À la sortie de ce tunnel prendre à droite l'accès :

Saorge quartier EST, « Maison de retraite ».

Parking :

Le nombre des places de parking est limité.

L'aire de déchargement et de retournement se trouve à l'entrée du village. On y accède après avoir dépassé la Maison de retraite.

Un panneau au niveau de l'entrée du village sur la droite indique le chemin en calade pour rejoindre le Monastère.

Après déchargement, les véhicules doivent être garés sur les places autorisées, en contrebas de la Maison de retraite.

Transport A la Demande :

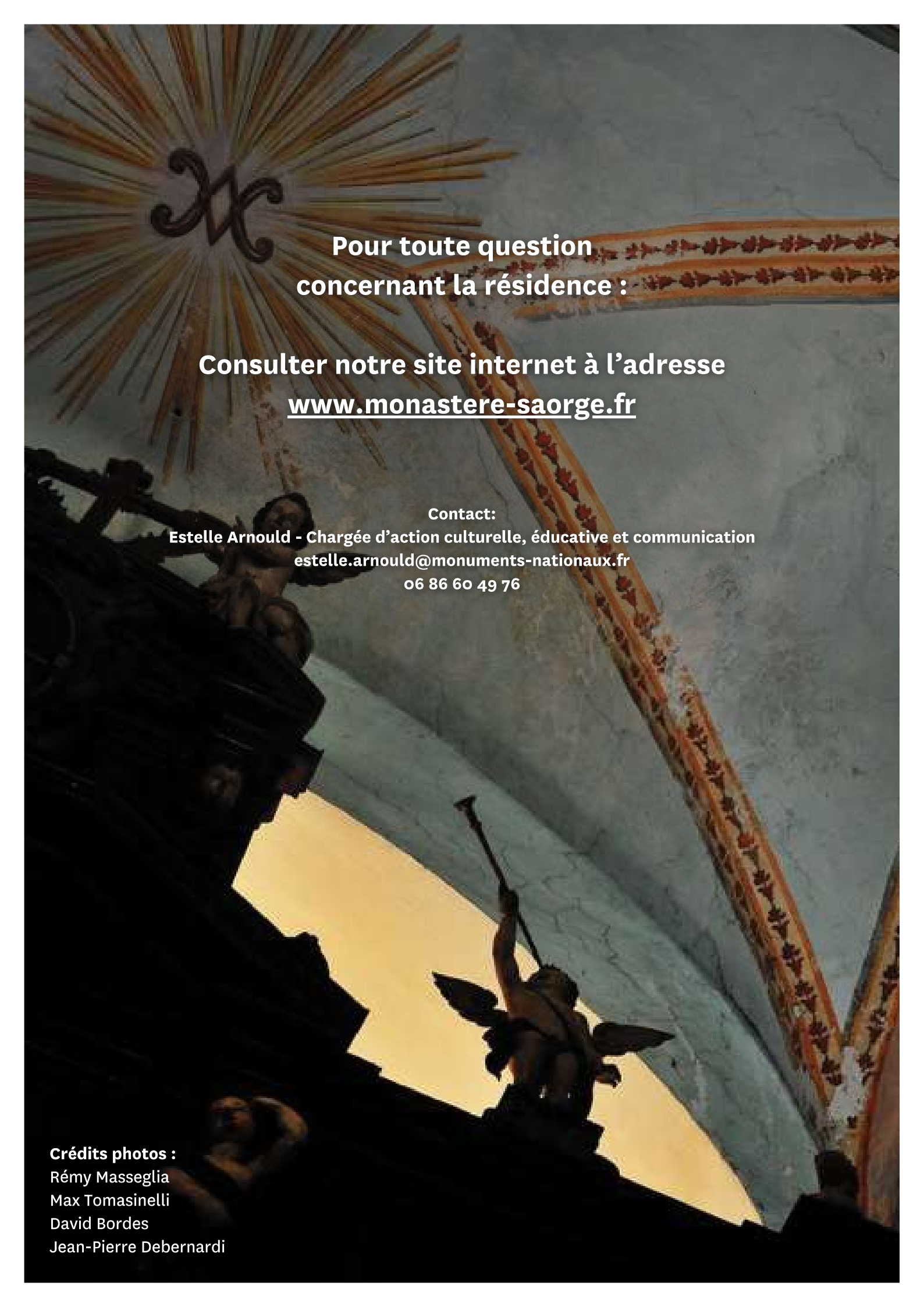
Le réseau Zest propose un service de transport sur réservation préalable dans la vallée de la Roya.

Si vous arrivez par le train, nous vous recommandons de réserver une course pour vous rendre au monastère, en précisant la destination **Saorge quartier EST, « Maison de retraite ».**

Pour réserver :

Réservation possible jusqu'à 2 heures avant l'horaire souhaité au
0 800 740 538 (joignable de 9h à 18h du lundi au samedi)

Plus d'informations : zestbus.fr/tad-roya



**Pour toute question
concernant la résidence :**

**Consulter notre site internet à l'adresse
www.monastere-saorge.fr**

Contact:

Estelle Arnould - Chargée d'action culturelle, éducative et communication
estelle.arnould@monuments-nationaux.fr
06 86 60 49 76

Crédits photos :

Rémy Maseglia

Max Tomasinelli

David Bordes

Jean-Pierre Debernardi